

# REUNION DU JEUDI 15 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de LOUPES s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Véronique LESVIGNES, Maire.

**Présents** : Mesdames LESVIGNES, PLATHEY, TEYCHENEY.

Messieurs FREMONT, GUEGAN, PAUL, PELLEGRIN, ROUGE, THOMAS.

**Excusés** : N. LATRY donne pouvoir à A. TEYCHENEY, G. MERCIER donne pouvoir à R. PAUL, V SEEDOYAL donne pouvoir à V. LESVIGNES

**Absents** : D BEAUTRET, A SIMAKU, A MONTAGUT

Denis THOMAS est nommé secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h43

Madame le Maire demande l'autorisation de ne pas donner lecture du compte rendu de la séance du vingt-deux juin 2021, Conformément aux articles L2121.25 et R2121.11 du CGCT, ce compte rendu a été affiché sous 8 jours et envoyé à chaque conseiller municipal. Madame le Maire invite donc les conseillers à formuler leurs observations.

Aucune observation n'ayant été apportée, le procès-verbal est approuvé à la majorité des membres du conseil municipal présents à la séance.

**Pour 8 Contre 0 Abstention 0**

## **DÉLIBÉRATION N°44/21 – Choix du devis pour les travaux du réseau assainissement « Allée des vergers »**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réhabiliter une partie du réseau assainissement du lotissement la Gardonne « allée des vergers ». Montant estimé des travaux 96 280 € HT.

Pour cela une consultation procédure libre choix a été lancée avec pour date de remise des offres au 25 juin 2021 à 12h00.

Suite à l'ouverture des plis, quatre entreprises ont répondu.

ATLANTIC ROUTE pour un montant de 89 089,17 € HT

LAURIERE pour un montant de 101 995,00 € HT

DUBREUILH pour un montant de 112 880,00 € HT

EIFFAGE pour un montant de 78 859,50 € HT

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que du point de vue technique et délai d'exécution les quatre entreprises répondent favorablement aux critères attendus.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de choisir l'entreprise la moins disante.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE de confier les travaux de réhabilitation du réseau assainissement « Allée des vergers » à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 78 859,20 € HT.

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

**Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

**QUESTIONS DIVERSES :**

\*Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a signé :

Le devis de la société LAURENT FRERES

- pour la fourniture et la pose de tablette en lamellé collé sur les buvettes du site de la Gardonne, pour un montant de 3906,00 € HT, soit 4687,20 € TTC.

\*Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a signé :

Le devis de la société TERRES GIRONDINES

- pour le dessouchage du bassin pluvial du lotissement « la Gardonne », pour un montant de 4050,00 € HT, soit 4860,00 € TTC.

\*Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu deux devis pour l'aménagement d'un espace jeu derrière la salle des fêtes

EIFFAGE : création d'une dalle béton finition balayé pour un montant HT de 10 478,75€

PRO URBA : installation d'un sol épaisseur 10/30/40 pour un montant HT de 4 992,15€

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu un mail de MR Stéphane BIAUDE demandant à la commune l'autorisation d'ancrage de contreforts sur le terrain de la commune contre son mur .

A l'unanimité, le conseil municipal rejette la demande de MR BIAUDE

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h40

Didier BEAUTRET	<b>ABSENT</b>	Aurélien FREMONT	
Patrick GUEGAN		Nathalie LATRY	<b>EXCUSEE</b>
Véronique LESVIGNES		Géraldine MERCIER	<b>EXCUSEE</b>

Aurélia MONTAGUT	<b>ABSENTE</b>	Régis PAUL	
Jean Marie PELLEGRIN		Brigitte PLATHEY	
Dominique ROUGE		Vina SEEDOYAL	<b>EXCUSEE</b>
Andi SIMAKU	<b>ABSENT</b>	Agnès TEYCHENEY	
Denis THOMAS			